

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [9]

Artikel: Enquête sur la femme et le travail professionnel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

• EDUCATION •

COURS DE COUTURE

très avantageux.

Inscriptions et renseignements au Centre de couture et de coupe

ELNA, 9, rue du Commerce, Genève, tél. 21 40 79

L'anglais intensif chez soi

Apprenez l'anglais chez vous comme si vous étiez en leçon privée grâce à notre nouveau cours d'anglais intensif à domicile.

Pour toutes informations : tél. (022) 45 61 36
ou écrivez à L'ÉCOLE ROCHAT BURDIN
16, rue Voltaire - 1201 GENÈVE

Dans un cadre sain et familial une éducation
plus personnelle et complète

ECOLE TOEPFFER

Internat mixte - Enseignement secondaire

21, av. Eugène-Pittard, 1206 Genève, ☎ (022) 47 29 94

COURS PRIVÉ garçons - filles



PROGRAMME PRIMAIRE
INTERNAT - EXTERNAT
Possibilité leçons
particulières

LOGOPÉDIE - ATELIERS WEEK-END

Rentrée : Début septembre 1978. Ramassage scolaire.
Téléphoner au (022) 60 12 90 P. Aubry



Hôtesse d'accueil
et de
tourisme

UN MÉTIER QUI NE S'IMPROVISE
PAS !

L'ÉCOLE ROCHE

8 bis, rue de la Tour
1006 Lausanne
Téléphone (021) 22 63 52

La seule école suisse préparant au diplôme international
décerné par l'Office de tourisme et la Ville
de LAUSANNE. Cours de 9 mois.
Entrée 11 septembre ou 23 octobre.

Autres préparations :
MATURITE FÉDÉRALE, types B, C, D et E
COMMERCE — LANGUES (laboratoire)
SECRETARIAT DE DIRECTION

Enquête sur la femme et le travail professionnel

Pendant l'année scolaire 1977-78, la classe I GL 2 du Gymnase de Montbenon de Lausanne, entraînée par son professeur de français Nadine Schellhorn-Dony, a étudié la condition féminine, tout d'abord dans ses œuvres littéraires puis en effectuant une petite enquête. Nous publions ici le compte-rendu de cette enquête et un poème rédigé collectivement par les 22 jeunes filles de cette classe.

I. But de notre recherche

Si ce sujet nous a intéressées, c'est tout d'abord parce que nous sommes des femmes, et ensuite parce que nous allons entrer tôt ou tard dans la vie professionnelle.

Nous avons lu plusieurs livres dans lesquels apparaissaient certains aspects de la condition féminine (« Les petits enfants du siècle » de Christiane Rochefort, les « Mémoires d'une jeune fille rangée » de Simone de Beauvoir, « Elise ou la vraie vie » de Claire Etcherelli, « La dentellière » de Pascal Lainé, « Les femmes savantes », « Le père Goriot », « Madame Bovary », etc).

D'autre part, plusieurs d'entre nous ont travaillé pendant les vacances et nous ont rapporté leurs impressions. Leur travail était très souvent peu enrichissant et sous-payé (dans les grands magasins par exemple). Mais quelques élèves sont revenues enthousiastes après un stage en milieu hospitalier, et déterminées à s'engager dans cette voie.

Nous avons décidé de faire une enquête pour savoir si les femmes interrogées étaient satisfaites de leur travail, et si elles pensaient avoir les mêmes chances que les hommes dans leur activité professionnelle. Le rapport entre maternité et travail nous intéressait plus particulièrement.

Notre recherche n'a évidemment pas de prétention scientifique, mais tel n'était pas notre propos. Nous avons rencontré des femmes qui nous ont bien accueillies, et nos interviews nous ont permis de prendre conscience des difficultés spécifiques qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur métier.

Réparties en groupes de deux élèves, nous avons interrogé 12 femmes célibataires qui travaillent, 12 mères au foyer qui ont abandonné une profession, 12 mères qui ont continué à l'exercer après la naissance de leurs enfants. Nous avons posé à chacune quatre questions (subdivisées en plusieurs items à choix multiple) semblables ou qui varient peu d'une catégorie à l'autre. Ainsi, chacune de nous a posé les 12 questions, mais n'en a dépouillé qu'une.

Sans que nous l'ayons voulu, les femmes interrogées se trouvent toutes dans le secteur des services, mais exercent des métiers très divers (ceux d'enseignante, secrétaire, serveuse, coiffeuse, assistante médicale, dessinatrice, droguiste, etc).

II. Dépouillement

1. Femmes célibataires

La majorité des 12 femmes célibataires interrogées attachent une grande importance à l'indépendance financière et à l'épanouissement personnel que leur procure leur travail. 2 seulement le trouve ennuyeux. 7 femmes sur 12 estiment qu'elles ont autant de chances que les hommes pour le choix de leur profession et 9 sur 12 dans certains métiers seulement. Par contre 7 sur 12 pensent que les possibilités de promotion sont beaucoup plus restreintes, si ce n'est inexistantes, et déplorent la différence de salaire entre l'homme et la femme pour le même travail.

Presque toutes considèrent qu'une mère de famille n'a pas autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire.

La majorité des femmes célibataires désirent pourtant se marier et avoir des enfants, tout en étant conscientes que le mariage et la maternité peuvent nuire à leur profession.

9 femmes sur 12 trouvent souhaitable le travail professionnel de la mère de famille si celle-ci peut bénéficier de postes à mi-temps, de congés pour les premières années et les maladies des enfants ; 7 sur 12 sont favorables aux aides de ménage et à l'emploi temporaire. Par contre une majorité est opposée aux crèches (7 sur 12) et aux repas pris dans les cantines (8 sur 12).

2. Mères de famille ayant abandonné un travail professionnel

La plupart ont cessé de travailler pour s'occuper à plein temps de leurs enfants et parce qu'elles sont dans l'impossibilité de mener de front les 2 activités. Ce n'était donc pas par lassitude de la vie professionnelle. Elles sont satisfaites de leur décision, mais elles regrettent certains avantages que leur procurait leur métier, tels que l'ouverture sur la société et une certaine autonomie financière et morale.

La femme mariée estime que si elle veut reprendre un travail, elle n'aura jamais autant de chances qu'un homme, qu'il s'agisse des possibilités de promotion, d'égalité des salaires ou du chômage. Elle estime aussi qu'elle n'a pas autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire. Elle souligne que dans certaines professions, il serait plus facile de reprendre le travail que dans d'autres.

Ces femmes souhaiteraient que les mères de famille puissent continuer à exercer leur profession si elles peuvent bénéficier des facilités suivantes : postes à mi-temps (11 femmes sur 12), congés pour les premières années des enfants (12 sur 12) ainsi que pour les maladies des enfants (10 sur 12), emplois temporaires (10 sur 12). La majorité est opposée aux crèches (8 sur 12), aux horaires continus (7 sur 12).

3. Mères de famille ayant gardé un travail professionnel.

L'épanouissement personnel, l'apport financier appréciable et une certaine ouverture sur la société sont les raisons pour lesquelles la majorité de ces femmes exercent une profession, mais ce n'est pas pour bénéficier d'une égalité de statut avec leur mari. Elles estiment qu'elles ont moins de chances qu'un homme en ce qui concerne leurs possibilités de promotion ; leurs salaires et le chômage. Un peu plus de la moitié pensent qu'elles ont autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire.

Pour 7 d'entre elles, leur double activité entraîne certains inconvénients tels que la fatigue, le manque de loisirs. Mais la plupart estime que leurs enfants, leur mari et leur travail professionnel n'en souffrent pas.

Ces femmes trouvent souhaitable le travail professionnel de la mère de famille si elle peut jouir de facilités telles que : poste à mi-temps (11 femmes sur 12), aide de ménage (10 femmes sur 12), congés pour les premières années des enfants (12 sur 12) et les maladies des enfants (10 sur 12), emploi temporaire (10 sur 12) ou si elle exerce une certaine catégorie de professions. 7 femmes sur 12 préfèrent que les enfants mangent à la maison plutôt qu'à la cantine. Elles sont peu favorables aux crèches (6 sur 12).

III. Conclusion

On remarque une grande similitude dans les réponses de ces trois catégories de femmes qui exercent ou ont exercé des métiers très divers.

L'incidence de la maternité sur la vie professionnelle des femmes interrogées est considérable. Si elles quittent leur travail, c'est pour s'occuper de leurs enfants, et parce qu'elles se trouvent dans l'impossibilité pratique d'exercer une double activité.

• EDUCATION •

Une formation professionnelle

Un avenir assuré



**Agent de voyages
Hôtesse du tourisme
Employé(e) de commerce
Secrétaire de direction**

**Cours intensifs
de FRANCAIS - d'ANGLAIS**

Préparation aux diplômes officiels
Rentrée des classes : Début septembre

**ACADÉMIE
DE LANGUES ET DE COMMERCE**

Rue Winkelried 8 Tél. 31 77 56 (Quartier Mont-Blanc)

Vio Malherbe

Ecole d'esthéticiennes

Enseignement supérieur complet - Théorie et pratique
Examen - Diplôme - FREC et international - dès 18 ans
facilités de placement - prospectus sur demande

Rue de Bourg 11, LAUSANNE, tél. (021) 22 38 01

ECOLE VALAISANNE DE NURSES SION

**Formation théorique et pratique pour les soins à
donner aux petits enfants**

Durée du cours : 12 mois, prolongé de 6 mois de stage
hospitalier en maternité, nursery et crèche

Entrée : 1er avril et 1er octobre.

Demander le prospectus à la Direction de l'école,
1950 Sion. ☎ (027) 22 15 66.

Pour les vacances scolaires - Eté - Noël - Pâques

LE CHALET DES ENFANTS

aux SCIERNES-D'ALBEUVE (Haute-Gruyère)

Les Dominicaines de la présentation reçoivent les filles
de 5 à 14 ans et les garçons de 5 à 9 ans.

Tél. (029) 8 11 33 - 1831 Les Sciernes



**APPRENEZ
LA COIFFURE
EN 8 ET 12 MOIS**

Pour tous renseignements :

**ECOLE DES ARTS
DE LA COIFFURE**

5, Grand-Rue 1204 GENÈVE Tél. (022) 21 92 32

Pourtant la majorité d'entre elles apprécie le travail professionnel et aimerait le poursuivre si elle pouvait bénéficier d'aménagements sociaux. Dans l'ordre de préférence, elles se prononcent de la façon suivante : Sur 36 femmes :

30 pour les postes à mi-temps

29 pour les congés pour les premières années des enfants

28 pour les congés pour les maladies des enfants

23 pour les aides de ménage.

mais 12 seulement sont favorables aux crèches, 6 aux repas pris dans les cantines.

Une majorité des femmes qui travaillent (plus grande chez les célibataires que chez les mères de famille) apprécient leur activité professionnelle pour les avantages financiers et l'épanouissement personnel qu'il leur procure. L'ouverture est aussi, pour les mères de famille, un aspect important de leur travail à l'extérieur. C'est elle que regrettent surtout les mères au foyer et seulement ensuite l'autonomie financière et morale.

FEMME

Les yeux troubles de réalité

Une femme s'appuie au mur haletante

Brisée par sa journée à deux faces

Travail d'usine aliénant

Tâche ménagère astreignante

Une monotonie menace de la submerger

De toutes ses activités s'exhale

une déclaration d'amour

Qui ne trouve un endroit où se poser

Elle a du mal à se regarder

Un besoin de café noir

Pour blanchir ses idées

La tenaille

Une funambule sur sa vie

Une vie en noir et blanc

Dans laquelle il n'y a ni assez de couleur

Ni assez d'espace

Ni assez d'air-vrai

Et un égrènement sans fin

De notes amères déchire ses doigts

Ainsi Femme

Lorsque tes mains sont soudain

Centenaires

Et que tu sens la peinture astrée

De ton esprit s'écailler

Alors je te le crie

Tu peux être autre TOI

Qui dans ton courage

Es homme femme et enfant

TOI qui contiens l'humanité

Car j'ai vu l'irrésistible force

Pleine de feu et de douceur

Emanant de la femme

Qui fait le travail de son envie de sa Vie

SON TRAVAIL

Une voie où elle peut vivre

Sans comédie

Où elle ne sera plus un reflet

Alors chasse le découragement

Qui embue ton corps-riche

Et ton esprit-parfum de vie

Fuis les pôles glacés

Dans lesquels tu te perds

Et laisse-toi remorquer par

Le soleil

Qui courbe pour toi ses rayons!

Classe I GL 2

Quant à l'égalité des chances entre l'homme et la femme dans la vie professionnelle, la majorité de ces trois catégories de femmes sont pessimistes à cet égard, surtout les mères de famille. Qu'il s'agisse de promotion, de salaire, de chômage, la femme est défavorisée et surtout la mère de famille.

IV. Notre avis

Dans notre classe (22 filles de la section générale littéraire du gymnase de Montbenon), nous sommes toutes favorables au travail professionnel de la mère de famille, à condition que des aménagements sociaux soient institués. Pour nous, la meilleure solution serait que les deux époux travaillent à mi-temps et se partagent équitablement les tâches éducatives et ménagères.

Classe I GL 2

Questionnaire

Oui Non

A) Quels avantages vous procure votre travail professionnel?

- a) Indépendance financière ☐ ☐
- b) Epanouissement personnel ☐ ☐
- c) Rôle dans la société ☐ ☐
- d) Autres avantages ☐ ☐

B) Quels inconvénients entraîne votre travail professionnel?

- a) Fatigue ☐ ☐
- b) Loisirs restreints ☐ ☐
- c) Contraintes ☐ ☐
- d) Autres inconvénients ☐ ☐
- e) Ennui ☐ ☐

Estimez-vous qu'une femme célibataire a autant de chances que les hommes dans sa vie professionnelle? En ce qui concerne:

- a) Le choix de sa profession ☐ ☐
- b) Ses possibilités de promotions ☐ ☐
- c) Sur le plan financier ☐ ☐
- d) Face au chômage ☐ ☐
- e) Selon le métier exercé ☐ ☐

A) Estimez-vous qu'une femme, mariée, ayant des enfants, et qui exerce une profession, a actuellement autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire? ☐ ☐

B) Désirez-vous vous marier et avoir des enfants? ☐ ☐

Combien?

A votre avis, est-il souhaitable que la mère de famille continue à exercer sa profession?

A) Si elle peut jouir des facilités suivantes:

- a) Postes à mi-temps ☐ ☐
- b) Crèches ☐ ☐
- c) Aides de ménage ☐ ☐
- d) Congés pour les premières années des enfants ☐ ☐
- e) Horaires continus ☐ ☐
- f) Repas pris à midi dans les cantines ☐ ☐
- g) Congés pour maladies des enfants ☐ ☐
- h) Autres suggestions ☐ ☐

MEFFERLI

Entreprise générale de nettoyages
Organisation d'entretien de bureaux

• Nettoyage des façades • Nettoyage de tapis, moquettes et meubles rembourrés • Travaux de teinture • Travaux de parqueterie, ponçage et imprégnation • Traitement tous genres de sols • Fourniture et pose de moquettes, plastiques et papiers peints • Fourniture et pose de tentures murales, rideaux et textiles sur papier

19A Avenue Dumas - Genève



47 33 77

Oui Non

B) Si elle exerce une certaine catégorie de profession ? ☐ ☐
Et lesquelles ?

C) Si elle a un emploi temporaire ☐ ☐

A) Pour quelles raisons avez-vous cessé de travailler ?

- a) Désir de vous occuper à plein temps de vos enfants ☐ ☐
- b) Désir d'être une bonne maîtresse de maison ☐ ☐
- c) Lassitude de la vie professionnelle ☐ ☐
- d) Désir de mener une vie plus intéressante ☐ ☐
- e) Désir d'être plus libre ☐ ☐
- f) Impossibilité d'exercer une double activité ☐ ☐
- g) Autres raisons ☐ ☐

B) Etes-vous satisfaites de votre décision sur les plans a) à e) ci-dessus ? ☐ ☐

Regrettez-vous certains aspects de votre vie professionnelle ? Si oui, lesquels ?

- a) Réalisation de soi par la pratique d'un métier correspondant à votre formation ☐ ☐
- b) Apport financier ☐ ☐
- c) Plus grande autonomie financière et morale ☐ ☐
- d) Egalité de statut avec votre mari ☐ ☐
- e) Ouverture sur la société ☐ ☐
- f) Autres aspects ☐ ☐

A) Estimez-vous qu'une femme mariée, ayant des enfants, et qui a quitté sa profession, peut facilement la reprendre ? ☐ ☐

B) Aura-t-elle alors autant de chances qu'un homme ? ☐ ☐

- a) En ce qui concerne ses possibilités de promotion ☐ ☐
- b) Sur le plan financier ☐ ☐
- c) Face au chômage ☐ ☐
- d) Selon le métier exercé ☐ ☐

C) Aura-t-elle autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire ? ☐ ☐

A votre avis, est-il souhaitable que la mère de famille continue à exercer sa profession ? ☐ ☐

A) Si elle peut jouir des facilités suivantes :

- a) Postes à mi-temps ☐ ☐
- b) Crèches ☐ ☐
- c) Aides de ménage ☐ ☐
- d) Congés pour les premières années des enfants ☐ ☐
- e) Horaires continus ☐ ☐
- f) Repas pris à midi dans des cantines ☐ ☐
- g) Congés pour maladies des enfants ☐ ☐
- h) Autres suggestions ☐ ☐

B) Si elle exerce une certaine catégorie de profession ? ☐ ☐
Et lesquelles ?

C) Si elle a un emploi temporaire ☐ ☐

Pour quelles raisons exercez-vous une profession ?

- a) Epanouissement personnel ☐ ☐
- b) Apport financier indispensable ☐ ☐
- c) Apport financier appréciable ☐ ☐
- d) Plus grande autonomie financière et morale ☐ ☐
- e) Egalité de statut avec votre mari ☐ ☐
- f) Ouverture sur la société ☐ ☐
- g) Autres raisons ☐ ☐

A) Estimez-vous qu'une femme mariée, ayant des enfants, a autant de chances qu'un homme dans sa vie professionnelle ?

- a) En ce qui concerne ses possibilités de promotion ☐ ☐
- b) Sur le plan financier ☐ ☐



Et voilà le retour de notre bonne vieille mystique masculine

Oui Non

c) Face au chômage ☐ ☐
d) Selon le métier exercé ☐ ☐

B) Estimez-vous qu'elle a autant de chances de faire carrière qu'une femme célibataire ? ☐ ☐

Quels sont les inconvénients principaux de votre double activité actuelle ?

- a) Fatigue ☐ ☐
- b) Manque de temps pour l'éducation des enfants ☐ ☐
- c) Manque de temps pour les tâches ménagères ☐ ☐
- d) Le travail professionnel en souffre ☐ ☐
- e) Mécontentement du mari ☐ ☐
- f) Mécontentement des enfants ☐ ☐
- g) Peu de loisirs ☐ ☐
- h) Autres inconvénients ☐ ☐

A votre avis, est-il souhaitable que la mère de famille continue à exercer sa profession ?

A) Si elle peut jouir des facilités suivantes :

- a) Postes à mi-temps ☐ ☐
- b) Crèches ☐ ☐
- c) Aides de ménage ☐ ☐
- d) Congés pour les premières années des enfants ☐ ☐
- e) Horaires continus ☐ ☐
- f) Repas pris à midi dans des cantines ☐ ☐
- g) Congés pour maladies des enfants ☐ ☐
- h) Autres suggestions ☐ ☐

B) Si elle exerce une certaine catégorie de profession ? ☐ ☐
Et lesquelles ?

C) Si elle a un emploi temporaire ☐ ☐

Les cartes d'identité

1 à 12 : Femme célibataire, entre 20 et 30 ans, ayant travaillé au moins une année à temps complet.

101 à 112 : Femme mariée, avec des enfants, ayant abandonné un travail professionnel exercé pendant une année au moins.

201 à 212 : Femme mariée, avec enfants ayant continué.